



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 17 février 2021

Concertation sur l'avenir du canal du Rhône à Sète : restitution des travaux

A la suite de la remise du rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable sur le devenir du canal du Rhône à Sète, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a souhaité lancer une concertation territoriale.

Il a confié l'animation d'une conférence de concertation à François Lalanne, préfet en mission de service public pour suivre cette concertation sur le canal du Rhône à Sète.

L'objectif de cette concertation était d'éclairer le Gouvernement et le préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes, coordonnateur du plan Rhône-Saône, sur les décisions d'investissement à prendre d'ici 2027.

Pour la première fois, l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par le canal du Rhône à Sète, des départements du Gard et de l'Hérault, ont été réunis pour engager une réflexion collective sur les enjeux de ce canal, trait d'union entre l'axe Rhône et le port de Sète.

Entre le 15 octobre et le 30 novembre 2020, plus d'une centaine de personnes ont été invitées à échanger, lors de la conférence inaugurale et d'ateliers thématiques (environnement, fret, tourisme) : services de l'État, Voies Navigables de France (VNF), collectivités et élus locaux, acteurs institutionnels, acteurs économiques, chargés de gestion du territoire et experts locaux.

En parallèle, une consultation en ligne auprès du public (habitants ou "usagers" et associations du territoire) a été lancée sur la plateforme monterritoirendebat.fr pour mieux cerner les usages du canal et les attentes des habitants. Plus de 240 personnes s'y sont exprimées.

Des ambitions partagées autour de ce projet de territoire

La concertation a mis en exergue un intérêt partagé pour le canal de Rhône à Sète qui constitue un élément de patrimoine commun susceptible de fédérer les communes et les territoires entre eux.

Le canal présente également des caractéristiques environnementales particulières et des enjeux économiques significatifs. Il s'agit en particulier du fret fluvial entre le Rhône et le Port de Sète, mais aussi des perspectives de développement du tourisme qui est apparu comme un axe de réflexion important.

Les acteurs ont enfin manifesté leur souhait d'une gouvernance appropriée, permettant de les impliquer collectivement dans une stratégie de développement territorial.

La restitution de l'ensemble des travaux est disponible sur le site de la préfecture de région Occitanie :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Grands-dossiers/Concertation-sur-l-avenir-du-canal-du-Rhone-a-Sete-restitution-des-travaux>

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués